

La victoire de Pierre Elliott Trudeau

Le parti libéral a retrouvé la majorité absolue à la Chambre des communes.

Lorsque le gouvernement conservateur de M. Joe Clark fut renversé, le 13 décembre dernier, il était difficile de prévoir l'issue d'un scrutin dont la date fut fixée peu après au 18 février 1980. D'une part, les forces en présence à la Chambre des communes depuis le 22 mai 1979 étaient presque égales : le parti conservateur et le parti créditiste (droite populiste) disposaient de 143 sièges, le parti libéral et le Nouveau parti démocratique (social-démocrate) de 139 sièges. D'autre part, le parti conservateur avait obtenu, en mai dernier, 48 % des sièges avec 36 % des suffrages exprimés, tandis que le parti libéral avait obtenu 40 % des sièges avec 40 % des suffrages. Le découpage des circonscriptions et surtout le scrutin uninominal à un tour expliquaient dans une large mesure ces disparités. C'est dire qu'une faible évolution de l'électorat pouvait donner des résultats très différents. Enfin, le chef de l'opposition, M. Pierre Elliott Trudeau, leader du parti libéral et qui était encore premier ministre sept mois plus tôt (1), venait de donner sa démission et le parti libéral avait même fixé au mois de mars la date du congrès qui pourvoierait à son remplacement. M. Trudeau revint sur sa décision afin de conduire son parti à la bataille.

La campagne électorale, qui fut brève, porta surtout sur les aspects économiques de la politique conservatrice. C'est sur le projet de budget 1980-1981 que le gouvernement avait été renversé (2). De ce budget d'austérité, l'opinion canadienne avait retenu d'abord le triplement de la taxe sur l'essence, une augmentation progressive du prix du pétrole à la production (3), l'augmentation des taxes sur les alcools et le tabac, une augmentation modérée de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Le gouvernement conservateur s'était donné pour objectif de réduire le déficit budgé-

taire dans le cadre d'un plan de quatre ans. La campagne fut cependant traversée par des événements internationaux auxquels le Canada prit part : intervention soviétique en Afghanistan, menaces sur la tenue des Jeux olympiques de Moscou, évasion de Téhéran, avec l'aide de diplomates canadiens, de diplomates américains. On ne peut pas dire que les partis en présence aient fait campagne sur la personnalité de leurs chefs.

La victoire obtenue par M. Pierre Elliott Trudeau, à la tête du parti libéral du Canada, fut d'autant plus éclatante. Certes, les électeurs canadiens ne votent, chacun dans sa circonscription, que pour un député et le futur premier ministre n'est que l'un de ces députés (4), mais la personnalité de M. Trudeau et le fait qu'après onze années passées au pouvoir il n'avait dû s'effacer que sept mois avant la chute du gouvernement conservateur donnaient à sa victoire et à celle de son parti un caractère exceptionnel.

L'analyse des résultats électoraux du 18 février montre que le parti libéral, qui a gagné des sièges dans les provinces dites de l'Atlantique (5) et même au Québec (où il disposait déjà de près de 90 % de la représentation), a forgé sa victoire dans l'Ontario, où la proportion des élus conservateurs et libéraux a été inversée par rapport au scrutin du 22 mai 1979. Quant aux quatre provinces situées à l'ouest de

l'Ontario (6), elles ont continué de donner une majorité au parti conservateur, mais le Nouveau parti démocratique y a progressé (il a obtenu plus du tiers de la représentation de ces provinces). En suffrages exprimés, le parti libéral a progressé de 4 %, surtout au détriment du parti conservateur (-3 %).

Les questions constitutionnelles, en particulier le problème des relations entre le pouvoir fédéral et les pouvoirs provinciaux, n'ont guère été abordées au cours de la campagne électorale, les grands partis fédéraux ayant jugé qu'il valait mieux, à quelques mois du référendum prévu au Québec sur la «souveraineté-association», les laisser à l'écart du débat national. Les positions des partis sont d'ailleurs connues. Celles du parti libéral ont été exposées maintes fois par M. Trudeau qui, au soir de la victoire de son parti, a déclaré : «Le Canada a été, il est et il demeurera plus que la somme de ses parties».

2. L'exercice budgétaire de l'État canadien commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars.

3. Deux des dix provinces canadiennes, la Saskatchewan et surtout l'Alberta, sont productrices de pétrole; les autres sont exclusivement consommatrices.

4. M. Trudeau est, depuis 1965, l'élu d'une circonscription de Montréal.

5. Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Ile-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick.

6. Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique.

Les élections du 18 février 1980

	Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau parti démocratique	Total
Atlantique	19 (12)	13 (18)	— (1)	32
Québec*	73 (67)	1 (2)	—	74
Ontario	52 (32)	38 (57)	5 (6)	95
Prairies	2 (2)	33 (40)	14 (9)	49
Colombie-Brit. et Nord	— (1)	18 (21)	13 (9)	31
	146 (114)	103 (138)	32 (25)	281*

1. M. Trudeau fut premier ministre, pour la première fois, d'avril 1968 à mai 1979.

Entre parenthèses, les résultats obtenus aux élections du 22 mai 1979.

* Un siège reste à pourvoir au Québec.